

## Les vœux du maire

Plusieurs centaines de personnes avaient été conviées par le Maire de Trappes, Monsieur Malandain dans le nouveau et vaste complexe sportif AM et A. Broustal, le 6 janvier, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Moins traditionnelle était l'organisation de cette soirée.

Le podium du maire était installé d'un côté du grand hall sur une scène décorée d'un véritable paysage de sapins éclairés de blanc, de bleu, de vert, de jaune, de rouge, ce qui donnait à l'ensemble un aspect féérique.

Le discours du maire, derrière lequel se tenaient le conseil municipal et le conseil municipal des jeunes, s'est fait en plusieurs parties entre lesquelles les participants étaient invités à se retourner de 180°. En effet, derrière eux, de l'autre côté de la salle, était dressée une vaste estrade, ressemblant à un ring de boxe, fortement éclairée et sonorisée sur laquelle se produisaient pendant les pauses oratoires, quelques chanteurs, groupes musicaux et conteurs locaux.

Après chaque prestation le public était à nouveau invité à se retourner pour écouter la suite du discours. Non sans que le maire n'ait eu à cœur de s'excuser d'avoir à reprendre la parole, risquant de décevoir les auditeurs après les prestations entraînant, hautes en couleurs et en sonorités des artistes trappistes !

LIBERTE  
EGALITE  
FRATERNITE

Quelques propos entendus et retenus :

à Trappes existent cent associations culturelles, sportives, sociales, éducatives, environnementales, de loisirs, de plein air... En 2011 la commune leur a attribué des subventions - pour un montant de 1,3 millions d'euros - qui ne pourront malheureusement pas être augmentées en 2012.

Les recettes annuelles de la commune sont en effet restées identiques depuis cinq ans au cours desquels les impôts locaux n'ont d'ailleurs pas été augmentés, ce qui montre bien que la baisse du niveau de vie global de la population est ici une réalité. Entre les années 2010 et 2011 les demandes de logements sociaux à Trappes sont passées de 1500 à 2000 !

La soirée s'est bien entendu terminée autour d'une demi douzaine de buffets joliment décorés et si bien répartis dans la salle qu'aucune des bousculades habituelles près de ces lieux appréciés de dégustation, n'a eu lieu.

Mais c'est le plaisir convivial d'être ensemble, de parler les uns avec les autres, de faire de nouvelles connaissances, d'en retrouver d'anciennes et même parfois de régler quelque problème avec qui de droit, qui a fait également le charme et l'intérêt de cette belle soirée.

Fred T.

## Comité de quartier

A la soirée partage du 26 Janvier 2012, des représentants de la mairie de Trappes sont venus parler des prochaines élections de ces comités. Notre quartier Merisiers Nord concerne les squares Paul Langevin, Maurice Thorez, Yves Farges, et Castiglione del Lago. Les membres de l'actuel comité ont présenté les actions menées au cours des années précédentes.

### Un comité de quartier pour quoi faire ?

Les habitants voteront pour élire des gens comme eux qui participeront à la «veille urbaine», c'est à dire à faire évoluer le quartier pour le rendre agréable à vivre.

Quelques exemples : suggestions pour l'amélioration

du stationnement et de la circulation - réparation, amélioration, création de terrains de jeux - organisation de fêtes de quartier ou de voisinage - signalement de poubelles cassées, etc...

La mairie prête du matériel et des salles et l'association des présidents de comités de quartier dispose d'un budget pour les fêtes, les goûters, les animations,...

**Pour se présenter** : il suffit de s'inscrire par téléphone et de donner son nom et son adresse, ou d'aller au DSU (ancienne mairie) avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

**Pour voter** : une camionnette se déplacera dans tous les quartiers du 11 au 17 Février 2012. Il suffira alors de présenter sa carte d'identité et son justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer) et dire pour quel quartier on vote.

**Tous les Trappistes** de plus de 18 ans, de toutes nationalités, peuvent se présenter et voter, même si l'on ne sait pas lire ou écrire. On est élu pour 3 ans.

Les élus des comités de quartier peuvent participer aux commissions municipales et donner leur avis. Le conseil municipal a besoin des comités de quartier pour faire de Trappes une ville où il fait bon vivre.

D'après les notes de Monique

